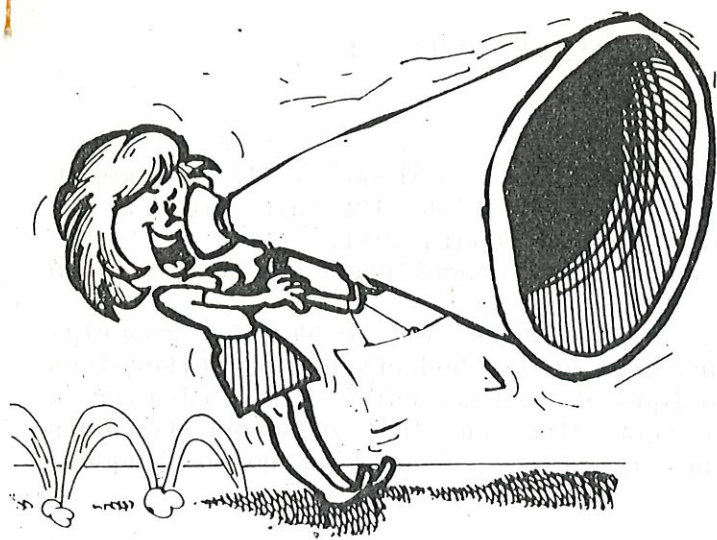


Toulouse



TES ÉLUS UNEF T'INFORMENT

LA LETTRE DES ÉLUS

Salut,

Tu viens d'avoir ton bac et tu t'inscris à la fac alors c'est pour toi une découverte ; tu te réinscris et pour toi ça sent le déjà vu mais tu n'est pas pour autant à l'abri de toute surprise.

En effet, faire des études c'est passionnant, c'est enrichissant. Nous attendons tous beaucoup de choses de nos études dans l'Enseignement Supérieur et notamment une bonne formation.

Pourtant, tout est fait pour nous en dissuader, pour rabaisser notre niveau de formation. On nous propose une université de la sélection arbitraire alors que nous voulons une Université de la Formation.

De nombreuses attaques sont portées à notre droit aux études et cela dès l'inscription. C'est pour cela que l'AGET-UNEF et les élus "Solidarité Etudiante" sont présents tout de suite pour agir, t'accueillir, t'informer et t'appeler à agir avec tous les étudiants pour rejeter les mauvais coups.

Déjà, grâce à l'action des étudiants en Mai avec l'UNEF, nous avons réussi à faire reculer les projets de Chevènement et Devaquet sur la hausse à 800F des droits de scolarité pour cette année.

C'est dès le début de l'année que de nombreux problèmes se posent et que l'intervention des étudiants avec leur syndicat est nécessaire : cours à 50 dans une salle de 30, amphithéâtre de 800 étudiants avec 500 places, tests de sélection, saccages aux examens de Septembre, difficultés financières...

Or, à l'Université nous te donnerons un conseil "ne jamais déléguer son pouvoir à personne". C'est à chacun d'intervenir à l'Université, de discuter, de proposer pour améliorer les choses.

Ne pas déléguer son pouvoir et être efficace, c'est se syndiquer à l'UNEF.

Du nombre d'étudiants syndiqués à l'UNEF dès le début de l'année dépend l'amélioration ou non de nos conditions de vie et d'études et donc la réussite ou l'échec de nos études.

Etre étudiant syndiqué, c'est avoir les moyens de connaître l'ensemble de l'Université, de ses études, c'est discuter, débattre avec des étudiants d'années supérieures, d'autres filières pour intervenir sur ses études. C'est ne jamais être seul face à un problème, c'est permettre l'amélioration et la défense de nos études partout.

Nous te souhaitons une bonne année universitaire, mais au-delà des souhaits pour que tu aies le maximum de garanties, syndique-toi à l'U.N.E.F.

S'INSCRIRE A LA FAC : C'EST CHER !!

LES FRAIS DE SCOLARITE : ils sont fixés par le Ministre délégué à l'Enseignement Supérieur, Mr Devaquet à 450 F (+ 120 F). Cette hausse de 36% fait suite à une augmentation de 32% à la rentrée 85 soit plus de 400% depuis 1981.

Nous ne pouvons accepter de telles hausses car elles n'améliorent en aucune façon la qualité de nos études.

En effet, pour la seconde année consécutive, le Ministère prélève 54 F par inscription payées (c'est à dire pour les non-boursiers) et les budgets de nos universités stagnent, par exemple, le budget pédagogique de l'Université Paul Sabatier à même diminué de 50% cette année. Ce qui veut dire que les TD seront toujours surchargés, qu'aucun polycopié de cours ne sera tiré par la fac, qu'on manquera toujours de salles pour l'informatique...

LA SECURITE SOCIALE : L'Etat a retiré sa part de financement du régime de sécurité sociale étudiante lors du vote du budget 1986 le 29 Octobre 1985. Il en résulte un trou de 306 millions de francs qui est compensé par une hausse de la cotisation étudiante de 42% qui la porte à 640 F.

Depuis des années on assiste à un phénomène de démutualisation des étudiants dû à la hausse de la sécurité sociale et à celle des cotisations mutualistes. Ceci est grave car tous les étudiants n'ont plus le même droit à la santé.

GAGNONS 10% D'EXONERATION

Au niveau national les étudiants ont gagné avec l'UNEF que 10% des étudiants non boursiers puissent être exonérés des frais de scolarité et de la Sécurité Sociale Etudiante (comme le sont les boursiers).

Mais les facs sont réticentes puisque c'est un manque à gagner pour elles.

Aujourd'hui nous pouvons gagner fac par fac le respect de ce droit que nous avons obtenu et que dans chaque fac il y ait réellement 10% d'étudiants qui soient exonérés.

Pour cela, nous proposons à tous les étudiants qui en ont besoin (ex. boursiers qui redoublent, étudiants qui dépassent de peu le plafond des bourses, critères sociaux...) de venir nous voir pour collecter toutes les demandes.

A la rentrée il nous faudra exiger tous ensemble qu'une commission d'exonération siège dans chaque fac avec la présence des Elus UNEF "Solidarité Etudiante" pour défendre les dossiers cas par cas.

CONSEILS PRATIQUES

Les bus : Voici quatre ans, les étudiants avec l'AGET-UNEF et leurs associations de Résidents ont gagné le demi-tarif dans les bus. Pour l'obtenir il suffit de remplir une fiche (dans un kiosque SEMVAT : sous les Arcades place du Capitole, Place Jeanne d'Arc) de joindre une photo d'identité et une enveloppe timbrée, tu recevras alors ta carte qui te permettra d'acheter des tickets violets.

Les restau-U. Avec ta carte d'étudiant tu peux acheter des tickets de restau-U. par carnet de 10, soit 90 F (en liquide, les chèques ne sont pas acceptés).

Ils sont en vente au CROUS (de 10h30 à 12h30 et de 14h à 16h, du lundi au vendredi) dans chaque restau-U. le midi.

Les restau-U. :

MIRAIL (sur le Campus)
ARSENAL (entre la fac
et la cité U)

RANGUEIL I (route de Narbonne)
RANGUEIL II (dans le campus)
D. FAUCHER (à la cité
Universitaire).

Seuls Rangueil I et l'ARSENAL sont ouverts le Samedi et Rangueil I et Faucher le Dimanche.

**LOI DEVAQUET : TOUJOURS PLUS DE SELECTION,
TOUJOURS MOINS DE DEMOCRATIE**

Mr. Alain DEVAQUET, Ministre délégué à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche a déposé un projet de loi à l'Assemblée Nationale et qui sera vraisemblablement voté en Octobre. Cette loi aggravera les problèmes que nous connaissons déjà, instaurera une sélection accrue et détruit toute forme de démocratie.

LE LIBRE ACCES EN 1^o CYCLE ES REMIS EN CAUSE !

En effet, le projet dit : " le 1^o cycle est ouvert aux titulaires du Bac, les établissements publics d'enseignement supérieur déterminent chaque année les conditions d'accès aux différentes formations en tenant compte des caractéristiques de celles-ci, des aptitudes requises des étudiants et des capacités d'accueil". Ce qui montre qu'une sélection sur dossier, examen ou concours pourra être organisée librement par les Universités à l'entrée du 1^o cycle : le bac n'est donc plus dans les faits le passeport suffisant pour accéder au 1^o cycle de ton choix.

UNE SELECTION AUSSI ARBITRAIRE EST PREVUE POUR LE PASSAGE DU DEUG EN LICENCE

Puisque "chaque établissement public d'enseignement supérieur fixe les conditions de passage d'un cycle à l'autre"

CE PROJET INSTITUTE UNE CONCURRENCE SAUVAGE ENTRE LES UNIVERSITES

La volonté est clairement exprimée de voir se développer les diplômes d'Université "maisons" qui ne répondront qu'à des besoins restreints de telle ou telle entreprise ou de telle ou telle région, qui seront donc sélectifs et qui plus est non financés dans leur majeure partie par l'Etat.

Nous disons NON : il faut former plus et mieux tous les étudiants en fonction des besoins du pays. Nous ne pouvons accepter que soient créées deux catégories d'étudiants : ceux qui auront franchi tous les obstacles de la sélection qui fait rage à l'Université et qui, de plus auront en poche de bons diplômes "maisons" qu'ils se nomment "magistères, mastères ou diplômes d'université" et ceux qui seront les recalés de la sélection à outrance ; qui se trouveront disqualifiés et livrés à la précarité de l'emploi avec, en poche, une licence ou une maîtrise "classique" qui n'aura plus de valeur sur le marché du travail.

LA REPRESENTATION ETUDIANTE REDUITE A UNE MISERE

La représentation des étudiants au Conseil d'administration sera réduite à 15% alors que les profs de rang A se taillent la part du lion : les mandarins régneront en maîtres.

Le Conseil des études et de la vie Universitaire qui traitait des problèmes pédagogiques, des liens entre l'Université et le Crous... le conseil le plus près des étudiants est supprimé.



Le C.R.O.U.S (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires). 7 rue des Salenques. Ses services sont ouverts à tous les étudiants.

- tickets de Restau-U
- Service logement en ville
- Service emplois temporaires
- O.T.U. Office du Tourisme Universitaire, tous les billets : train, avion.
- Service aide sociale (Bat. A, Résidence de l'Arsenal).

N.B. Pour tout renseignement complémentaire nous nous tenons à ta disposition :

- au 15 rue des Lois Tél. 61.23.31.34
- Fac du Mirail AGEM-UNEF, salle 600 U.E.R. de Sociologie. Tél.61.41.11.05 poste 508
- Fac de Rangueil (sous l'amphi Fermat)

Débrayages à la fac

Pour protester contre l'augmentation des droits d'inscription (+272% en cinq ans), les étudiants de l'Arsenal ont quitté les amphis, hier après-midi, à l'appel de l'A.g.e.t.-U.n.e.f.

Hier en début d'après-midi, à l'université des sciences sociales. Le hall d'entrée est rempli d'étudiants. Ça fourmille autour du stand qu'a installé l'A.g.e.t.-U.n.e.f., on signe des pétitions, on réclame des tracts... Régulièrement, un délégué élu de l'A.g.e.t. grimpe sur une table pour informer la base : « L'amphi A va débrayer, il faut faire débrayer l'amphi B... » Et puis, en grosses lettres sur les panneaux d'affichage, la raison de cette agitation : « Non à l'augmentation des droits d'inscription ».

On votait le budget de l'université, hier après-midi, à l'Arsenal. Et, pour protester contre la hausse des droits d'inscription, l'A.g.e.t.-U.n.e.f. appelait les étudiants à des débrayages. « En cinq ans, ces droits auront augmenté de plus de 270% », explique Fabienne Soulas, étudiante en droit et à l'Institut d'études politiques et nouvelle présidente toulousaine du syndicat étudiant.

En ajoutant les frais de scolarité, la Sécurité sociale et la mutuelle (3 postes qui augmenteront à la rentrée) plus la bibliothèque, la médecine préventive, les sports, les étudiants de sciences sociales paieront à la rentrée 1.658 francs ou 2.088 francs, selon la mutuelle choisie, soit quelque 500 francs de plus que cette année.

DESENGAGEMENT DE L'ETAT

« Nous nous opposons à cette augmentation qui est la conséquence d'un désengagement financier de l'Etat », continue Fabienne Soulas, « mais nous sommes aussi hostiles à la répartition du budget à l'intérieur de l'université, puisque si l'argent accordé à la filière A.e.s. (1) correspond à 30,48 F par étudiant,



Hier après-midi, dans le hall d'entrée de l'université des sciences sociales.

(Photo « La Dépêche », Métairon-Cognet.)

les quatorze inscrits en magistère sont dotés de plus de 42.000 francs chacun. »

Cette répartition inégale mécontente d'autant plus les membres de l'A.g.e.t. que le matériel informatique utilisé pour le magistère, filière très pointue, est installé à l'université Paul-Sabatier. Dans le même temps, l'université des sciences sociales (comme les autres universités de France) rend à l'Etat 54 francs sur les droits d'inscription de ses dix mille étudiants non boursiers pour financer les magistères.

Malgré le bon accueil que les étudiants de l'Arsenal ont réservé à l'action de l'A.g.e.t., le conseil d'université a voté le budget par trente-sept voix sur quarante-trois membres présents (4 bulletins contre et 2 abstentions). Le syndicat compte cependant continuer à agir, notamment au plan national, pour essayer de réduire l'augmentation de la Sécurité sociale.

La mobilisation d'hier après-midi, si elle avait un objectif immédiat, pouvait aussi être considérée comme un test dans la perspective de l'abrogation de la loi Savary. On sait bien que les projets de réforme

qu'on étudie au ministère risquent, en autres choses, de faire encore grimper les droits d'inscription.

M.-A. M.

La Dépêche 17/5/86

(1) Administration économique et sociale.

Les droits d'inscription dans les universités passeront de 330 à 450 F

M. Alain Devaquet, ministre de la recherche et des universités, vient de soumettre au CNESER (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche) un arrêté fixant les droits d'inscription dans les universités à 450 francs pour l'année 1986-1987, contre 330 francs cette année.

Cette décision coupe court aux rumeurs qui circulaient depuis quelques semaines sur une libéralisation totale des droits d'inscription souhaitée par certaines universités et conforme à l'esprit de la proposition de loi déposée par des parlementaires de la majorité (le Monde du 12 avril 1986). La crainte d'une flambée des droits d'inscription explique pour une bonne part les manifestations étudiantes qui se sont déroulées ces dernières semaines en province et constituait l'un des thèmes de mobilisation de la journée nationale d'action organisée le 28 mai par l'UNEF (Solidarité étudiante).

Le nouveau tarif fixé pour la rentrée 1986 ne présage pas des modalités et du niveau définitifs de fixation des droits d'inscription qui résulteront de la loi sur les universités préparée par le ministre. Mais M. Devaquet s'est prononcé à plusieurs reprises contre une libéralisation totale. « L'argent ne doit pas être un mode de sélection à l'entrée à l'université. Si tel avait été le cas, je n'aurais pas pu faire d'études », nous a-t-il déclaré. S'il estime nécessaire une augmentation des droits, celle-ci doit donc rester « modeste ».

En revanche, son choix n'est pas définitivement fait entre un taux uniforme, comme c'est le cas aujourd'hui, et un système plus souple instituant une fourchette de 400 francs à 800 francs. Cette solution, qui semble avoir la faveur du ministre, avait été envisagée au début de l'année par son prédécesseur, M. Jean-Pierre Chevènement. La réponse devrait être fournie rapidement puisque M. Devaquet présentera son projet de réforme des universités le 3 juin prochain en conseil interministériel et espère toujours qu'il sera examiné à l'Assemblée nationale avant l'été.

"Le Monde"
30-5-86

LE SYNDICALISME AU COEUR DES ETUDES

En 1985-86, dans toute la France, des étudiants se sont rassemblés dans l'UNEF pour défendre leur droit aux études :

A TOULOUSE avec l'AGET-UNEF

Le 16 Mai 1986, 2000 étudiants de Sciences Sociales débrayent de leurs amphïs pour s'opposer à la hausse des droits d'inscriptions.

A Rangueil, les étudiants gagnent de nouvelles salles pour leur T.D. d'informatique

Dans toute la FRANCE

A Bordeaux, 3000 étudiants manifestent contre les hausses et le projet Devaquet

Les étudiants se rassemblent aussi à Aix, Marseille, St Etienne

A Paris, le 27 Juillet 86 les étudiants gagnent avec l'UNEF l'inscription de tous les bacheliers dans la filière et la fac de leur choix.

C'est l'ensemble de ces actions menées dans toutes les Universités qui nous ont permis de faire reculer le Ministère sur la hausse des droits d'inscriptions. En effet, des projets de libération à la proposition de fourchette entre 400 et 800 F de Mr. Chevènement reprise par Mr. Devaquet, le gouvernement a reculé en fixant le montant des droits d'inscription à 450 F.

Dès aujourd'hui continuons :

Gagnons les 10% d'étudiants exonérés dans chaque fac

Exigeons la mensualisation des bourses et le versement du 1^o mois dès la rentrée.

Chaque rentrée des milliers d'étudiants de Toulouse sont sans logement. Faisons le savoir à toute la population et gagnons la construction de nouveaux logements.

C'est par ces luttes dans chaque fac, que les étudiants seront une force sur laquelle il faut compter et que nous pourrons agir efficacement pour :

que l'Etat réinvestisse dans le financement de la sécurité sociale Etudiante

que les Droits d'Inscription cessent leur augmentation fulgurante et que l'Etat accorde des budgets décents pour nos formations.

**NOUS POUVONS AGIR VITE ET AVEC FORCE
EN NOUS ORGANISANT**

Certains comptaient sur la période difficile des examens pour faire passer leurs projets les plus rétrogrades. Nous avons commencé à faire la démonstration que les étudiants ne baissent pas la tête, répondent aux attaques qui leur sont portées, ne se résignent pas.

Ensemble, prouvons notre capacité à nous organiser pour réagir.

Tout le monde excepté l'AGET-UNEF et ses Elus "Solidarité Etudiante" appelle les étudiants à la résignation. Certains comme le Ministère, les directions d'Université... appellent les étudiants à attendre, à déléguer des représentants pour donner l'opinion des étudiants. Ce n'est pas cela qui nous fera défendre et améliorer nos conditions de vie et d'études.

N'ATTENDONS PAS LE DELUGE POUR REAGIR

AGIR ET SE SYNDIQUER CA PAYE !

Nous refusons la délégation de pouvoir, c'est à chacun de décider et d'agir.

Face à notre détermination et à la force de nos actions en cette période d'examens le Ministère recule, hésite à s'attaquer de front à notre droit à étudier.

Cependant, il va tout faire pour éviter un débat national sur l'Enseignement Supérieur pour imposer une transformation quotidienne, durable et profonde de l'Université, pour instaurer une concurrence sauvage, permettre le développement de "filières d'élite" et de "filières poubelles".

L'enjeu est donc d'agir mais aussi et surtout de nous organiser. Permettre dans chaque cours, chaque fac, chaque IUT, une intervention quotidienne contre chaque attaque qui nous est portée, du cours mal fait au Numérus Clausus en passant par les saccages et les hausses.

Organisés dans nos associations de fac, d'UER, c'est le moyen d'être informé de pouvoir intervenir sur chaque problème quel qu'il soit, discuter avec les étudiants de son TD, décider ensemble de réponses adaptées, c'est tout simplement faire vivre le syndicat au coeur de nos études.

Etre syndiqué, à l'AGET-UNEF, c'est donc se donner les moyens d'intervenir tout au long de l'année (examens, cours...) d'agir avec les nouveaux bacheliers qui vont s'inscrire à l'Université à partir de Juillet.

Beaucoup de décisions, de mesures vont être prises dans chacune de nos universités devant les souhaits du gouvernement, il nous faudra être présents et réagir à chaque fois, être organisés pour être efficace.

**ALORS POUR TE DEFENDRE, ETRE INFORME, DECIDER ET AGIR
SUR TES CONDITIONS DE VIE ET D'ETUDES, SYNDIQUE-TOI A L'AGET-UNEF.**

J'ADHERE A L'A.G.E.T - U.N.E.F.

NOM PRENOM :
ADRESSE Tél :
U.E.R. FACULTE :
Année (d'étude).....

(A renvoyer à l'AGET-UNEF, 15 rue des Lois 31000 TOULOUSE)